

Une nouvelle offre de prêt à taux bonifié pour décarboner le parc social



© samopausier

La Banque des territoires, filiale de la Caisse des dépôts, va débloquer, avec l'Agence de la transition écologique (Ademe), des prêts bonifiés pour le raccordement des HLM aux réseaux de chaleur urbains et le développement des énergies renouvelables dans le parc social.

La Banque des territoires va ainsi mobiliser une enveloppe de 130 millions d'euros (M€), déployée sous forme de prêts bonifiés par l'Ademe à hauteur de 10 M€ sur deux ans, pour développer la production de chaleur renouvelable pour les logements sociaux. Ce prêt sera disponible à partir du 18 mars 2024.

« Avec pour objectif d'accélérer la décarbonation du parc social d'ici à 2030, ce prêt bonifié permettra de financer des équipements de production de chaleur renouvelable ou le raccordement à des réseaux de chaleur renouvelable sur une durée allant de cinq à trente ans », ont annoncé, le 4 mars, les deux partenaires, dans un communiqué.

« Ce partenariat traduit un engagement pris par le Gouvernement en octobre 2023 auprès du Mouvement HLM, pour accompagner les bailleurs sociaux dans leurs investissements écologiques », a salué Guillaume Kasbarian, ministre délégué chargé du Logement.



Rachida Boughriet, journaliste
Cheffe de rubrique bâtiment / aménagement